

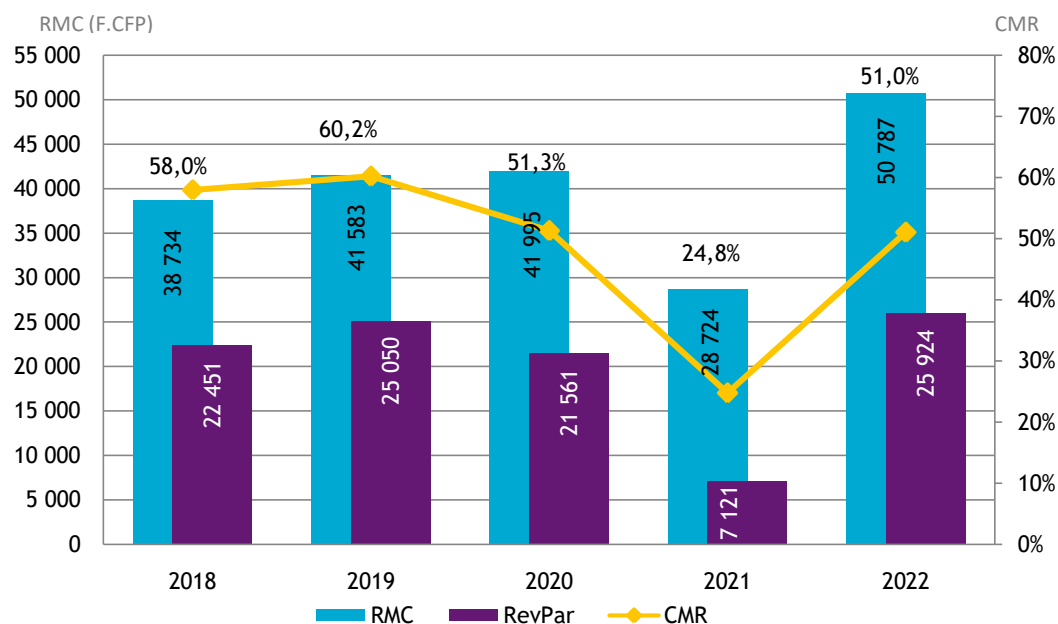
FRÉQUENTATION HÔTELIÈRE HÔTELLERIE INTERNATIONALE

En avril 2022, 37 établissements de l'hôtellerie internationale sont ouverts et proposent 71 240 chambres à la location, soit 94 % de l'offre d'avril 2019. Les ventes dans les hôtels internationaux progressent chaque mois depuis décembre 2021 mais restent toujours inférieures à celles d'avril 2019 (- 7 %). À l'image de la fréquentation touristique, la clientèle de ce mois est essentiellement d'origines nord-américaine et métropolitaine. Ces deux marchés représentent respectivement 46 % et 28 % des ventes. La clientèle domestique est moins nombreuse qu'en 2019 (- 8 %) et représente 13 % des ventes.

Le coefficient moyen de remplissage (CMR) d'avril 2022 s'établit à 69,9 %, soit 0,6 point de moins qu'en avril 2019. Le revenu moyen par chambre louée (RMC) progresse à 57 850 F.CFP et le revenu moyen par chambre disponible (RevPar) progresse également à 40 460 F.CFP.

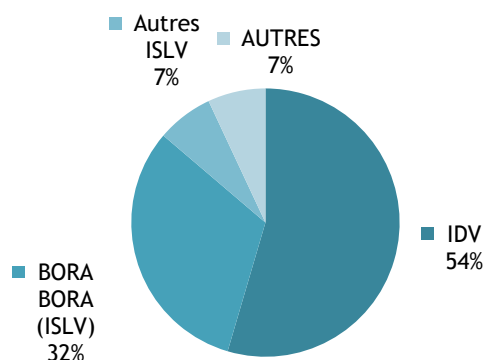
En cumul depuis le début de l'année, le CMR est de 51 %, soit 9,2 points de moins que sur les quatre premiers mois de 2019.

INDICATEURS DE GESTION EN CUMUL DEPUIS JANVIER

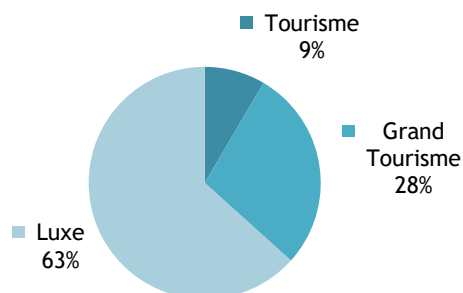


CAPACITÉ HÔTELIÈRE : 71 245 CHAMBRES OFFERTES À LA LOCATION

RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



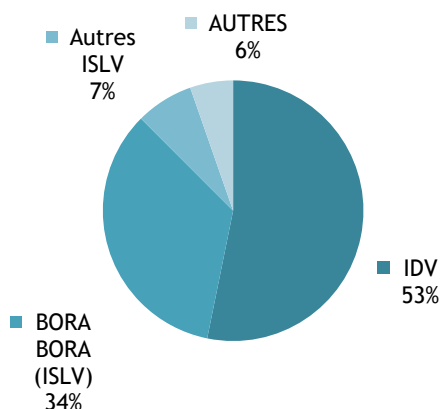
RÉPARTITION PAR CLASSE



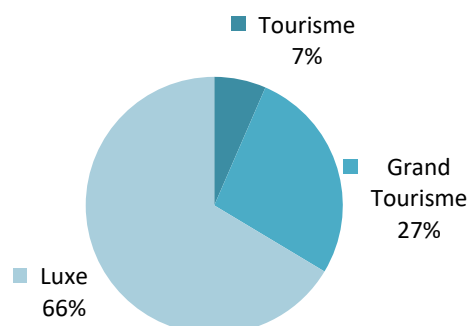
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

BILAN DE L'HÔTELLERIE : 49 828 CHAMBRES LOUÉES

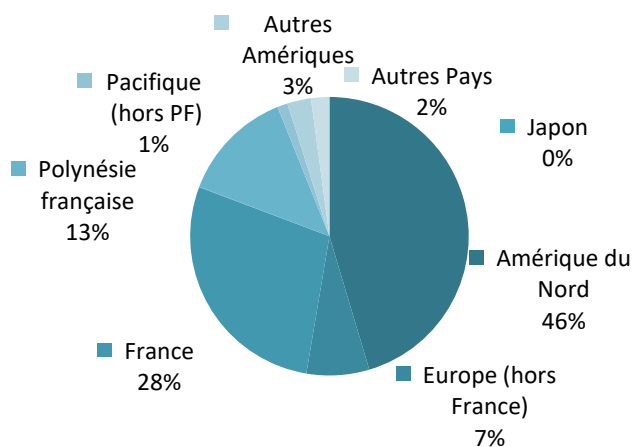
RÉPARTITION PAR SUBDIVISION



RÉPARTITION PAR CLASSE



RÉPARTITION PAR PAYS DE RÉSIDENCE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

RÉPARTITION DES CHAMBRES LOUÉES PAR SUBDIVISION ET PAR CLASSE

		AVR-21	JANV-22	FÉVR-22	MARS-22	AVR-22	VARIATION 2022/2021
	Unité:	nombre	nombre	nombre	nombre	nombre	%
IDV		6 479	14 954	16 365	21 259	26 779	313,3%
	Tourisme	722	1 468	1 476	2 161	2 915	303,7%
	Grand Tourisme	2 939	4 543	4 805	6 597	7 687	161,6%
	Luxe	2 818	8 943	10 084	12 501	16 177	474,1%
ISLV		1 602	9 743	10 817	15 796	20 418	1174,5%
	Tourisme	32	106	124	147	333	940,6%
	Grand Tourisme	1 570	1 787	1 800	2 560	4 788	205,0%
	Luxe	0	7 850	8 893	13 089	15 297	NS .
AUTRES Subdivisions		1 007	1 365	1 483	2 001	2 631	161,3%
	Tourisme	0	0	0	0	0	NS .
	Grand Tourisme	340	378	594	697	1 019	199,7%
	Luxe	667	987	889	1 304	1 612	141,7%
TOTAL		9 088	26 062	28 665	39 056	49 828	448,3%
	TOTAL Tourisme	754	1 574	1 600	2 308	3 248	330,8%
	TOTAL Grand Tourisme	4 849	6 708	7 199	9 854	13 494	178,3%
	TOTAL Luxe	3 485	17 780	19 866	26 894	33 086	849,4%

Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

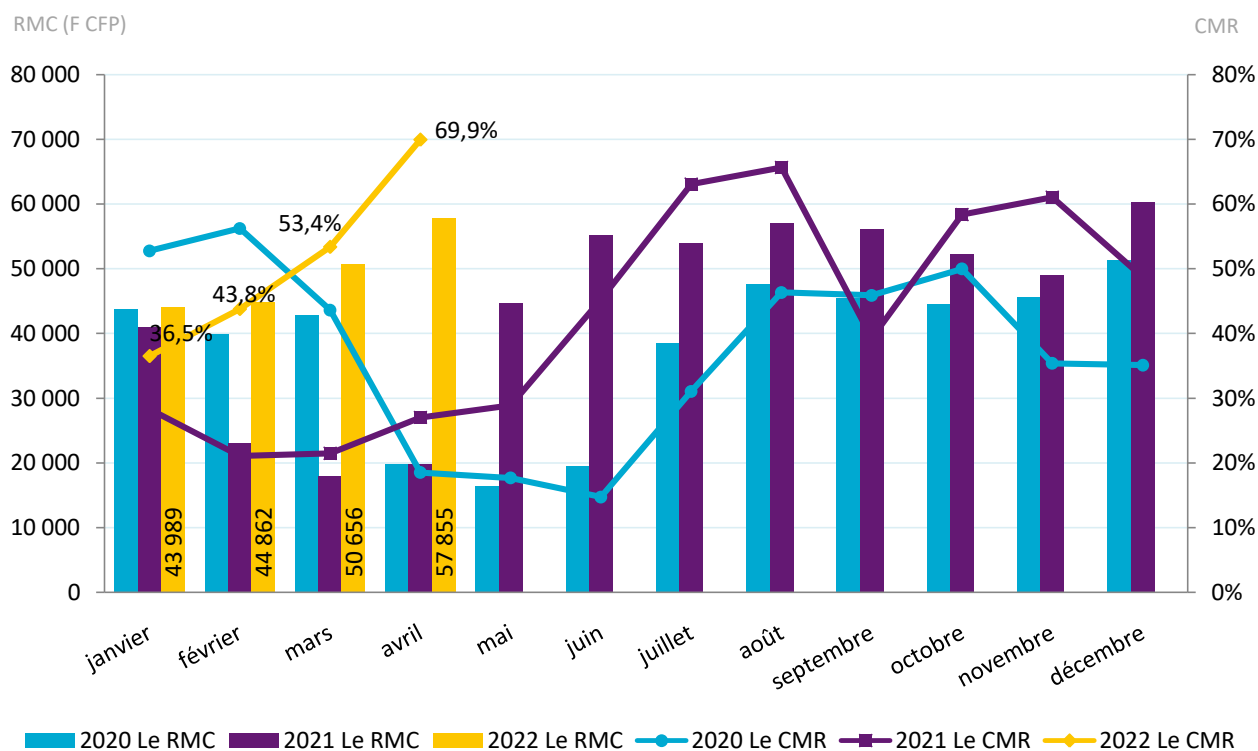
INDICATEURS DE GESTION D'AVRIL 2022

CHIFFRES DU MOIS

Revenu moyen par chambre louée : 57 855 F. CFP

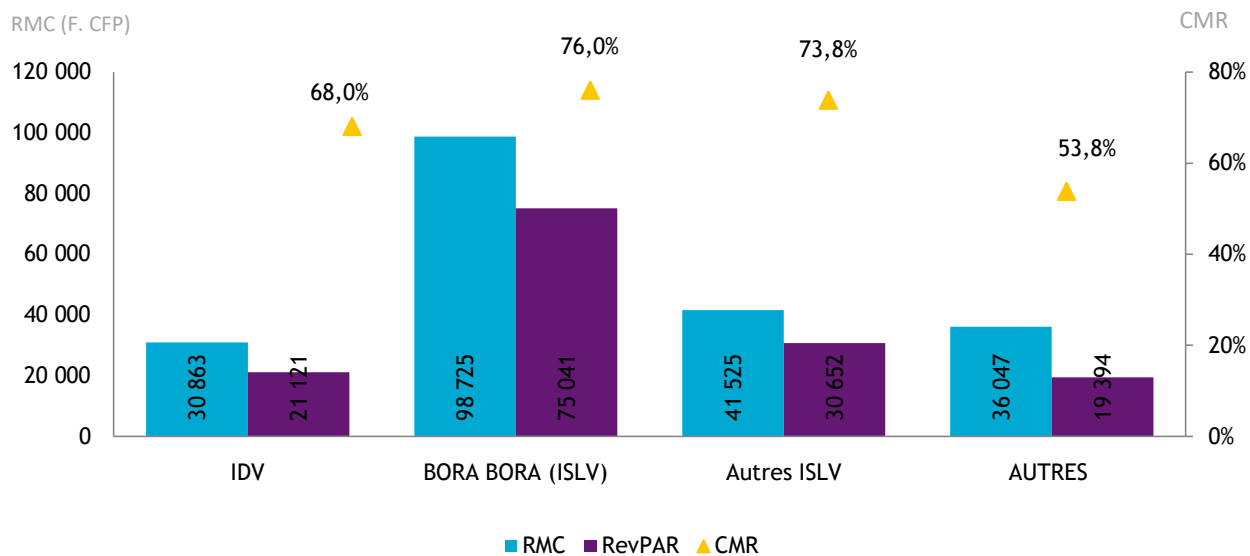
Revenu moyen par chambre disponible : 40 463 F. CFP

Coefficient moyen de remplissage : 69,9%



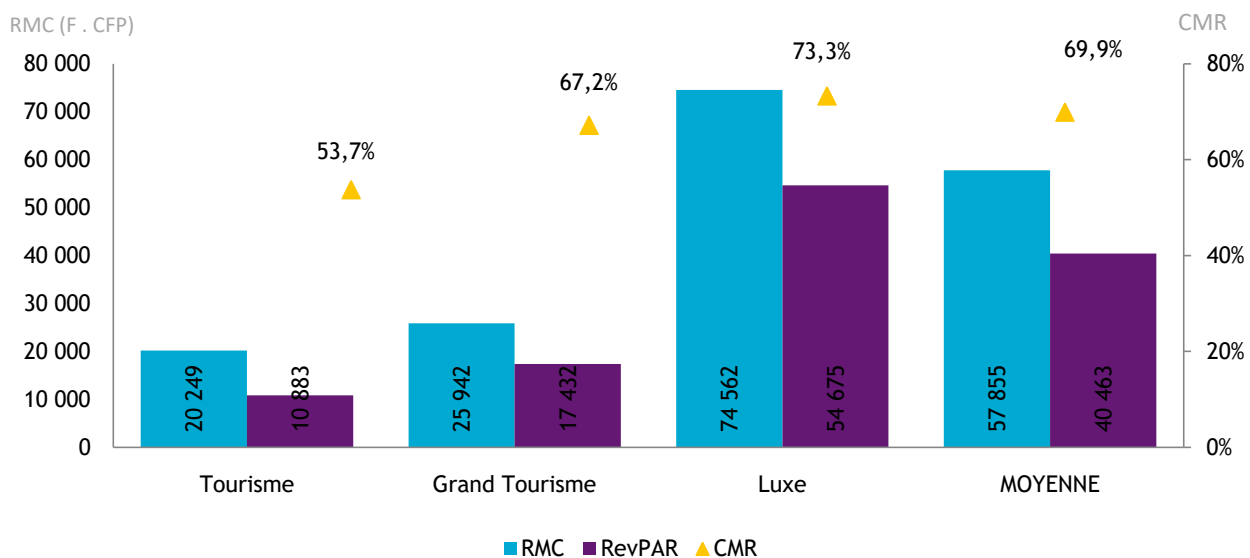
Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR SUBDIVISION



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

INDICATEURS PAR CLASSE



Source: ISPF - Enquête de Fréquentation Hôtelière (EFH)

DEFINITION

Coefficient Moyen de Remplissage (CMR) : Exprimé en pourcentage, il indique le niveau moyen de fréquentation d'un hébergement sur la période donnée. Il est obtenu en divisant le nombre de chambres louées par le nombre de chambres offertes à la location.

Le Revenu Moyen par Chambre louée (RMC) : Le RMC reflète le prix moyen auquel est louée une chambre sur une période donnée. Il est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres louées. Le RMC est exprimé hors taxes.

Le Revenu Moyen par Chambre disponible (RevPar) : Est obtenu en divisant la Recette hébergement par le nombre de chambres disponibles. Il peut également être obtenu en multipliant le RMC par le CMR. Il permet de mieux cerner les liens entre le remplissage et le prix de vente. Le RevPar est exprimé hors taxes.

Luxe, Grand Tourisme ou Tourisme : Correspond à une division par classe de l'hôtellerie internationale. La classe Luxe correspond aux hôtels 4 et 5 étoiles, le Grand Tourisme aux hôtels 3 étoiles et le Tourisme aux hôtels 2 étoiles.

Sources-Méthode

Enquête Fréquentation Hôtelière : L'Enquête Fréquentation Hôtelière (EFH) est réalisée par l'ISPF depuis 2007. Cette opération est réalisée tous les mois de l'année avec le concours de 42 hôtels internationaux de Polynésie française. Les hôteliers de Polynésie française répondent à un questionnaire qu'ils transmettent à l'ISPF. Les informations collectées portent sur l'origine géographique de leurs clients, le nombre de chambres offertes et vendues ainsi que la recette hébergement.

Le service du tourisme : Le service du tourisme dispose d'une compétence générale en matière de tourisme. Il est chargé de la conception, de la coordination, de la mise en oeuvre et de l'évaluation de la stratégie en matière de tourisme, en relation avec les entités publiques et privées ad hoc.